

[Français]

Monsieur l'Orateur, ces quelques faits démontrent que cette loi qu'on veut faire adopter par les députés n'apportera aucune aide réelle à nos institutions de charité, scolaires ou hospitalières.

Il est malheureux d'en être rendu au point de vouloir légaliser ce qu'on a essayé de légaliser dans d'autres pays depuis trois et même cinq siècles. On y a renoncé, parce qu'on a estimé que malgré les quelques avantages que les loteries pouvaient procurer, cela susciterait des problèmes et augmenterait les dépenses des gouvernements dans les domaines du bien-être social et de l'administration de la justice.

Il est honteux de constater qu'en vertu d'une loi, nous allons de plus en plus pousser le public au vice.

L'honorable député de Trois-Rivières (M. Mongrain) a dit que plusieurs maires ont déjà réclamé l'établissement de loteries municipales. Toutefois, plusieurs conseils municipaux ont adopté des résolutions à l'effet que le gouvernement fédéral trouve d'autres moyens de se procurer de l'argent.

J'aimerais que le gouvernement adopte la même attitude à propos de ces résolutions qui ont déjà été proposées par différentes municipalités, et je pourrais en consigner plusieurs au hansard.

Ces mêmes municipalités ont également suggéré au gouvernement fédéral de se servir de la Banque du Canada pour les financer.

Au fait, la ville de Granby a adopté, il y a trois ans, une résolution suggérant qu'on ait recours à la Banque du Canada pour mettre certaines sommes d'argent à la disposition des municipalités, des commissions scolaires et des corps publics. Mais le gouvernement fédéral n'a pas donné suite à cette résolution.

Pourquoi ne pas commencer par mettre en pratique certaines mesures visant à aider financièrement non seulement quelques individus, mais les municipalités et les commissions scolaires.

Les loteries ne pourront donner qu'une goutte d'eau aux municipalités, aux hôpitaux, aux commissions scolaires ou à diverses organisations, comparativement à leurs besoins.

Pourquoi veut-on, en 1969, légaliser les loteries, alors que le gouvernement de l'Alberta a voulu, en 1935, mettre sur le marché de l'argent, non pas de l'argent de papier, mais de l'argent de crédit? Et pourtant, le premier ministre du Canada de l'époque, le très honorable William Lyon Mackenzie King, avait promis, après les élections générales de 1935, qu'il permettrait au gouvernement de l'Alberta d'appliquer les principes qui avaient été énoncés au cours de la campagne électo-

rale de M. William Aberhart. On avait dit qu'aucune restriction du gouvernement fédéral n'empêcherait le gouvernement de l'Alberta d'appliquer les principes en faveur desquels les citoyens de cette province avaient voté.

• (4.20 p.m.)

Le gouvernement fédéral «will take his hands off!» Telles étaient les paroles du premier ministre de l'époque. Toutefois, après les élections générales de 1935, le gouvernement fédéral, ainsi que la Cour suprême, ont tout fait pour empêcher le gouvernement de l'Alberta d'appliquer ces principes.

Il ne s'agissait pas d'une loterie, ni de monnaie de singe. C'était vraiment quelque chose de sérieux et de scientifique. Pourquoi, alors, ne pas avoir donné la chance au gouvernement de l'Alberta d'appliquer ces principes, car ce n'était pas un groupe d'imbéciles qui avaient été élus? Pourquoi ne pas leur avoir donné la chance de mettre en pratique ce que M. William Aberhart leur avait demandé?

Pourquoi écouter les maires, quand ils réclament que les loteries soient au service des provinces? Pourquoi ne pas faire ce qu'ils ont aussi demandé à diverses reprises? Le maire de Thetford Mines, par exemple, a déjà ri d'une résolution adoptée par l'Union des municipalités visant à demander exactement ce que les créditistes réclament à la Chambre depuis 30 ans, savoir que la Banque du Canada serve au financement du capital public afin de solutionner nos problèmes actuels.

Si on légalisait les loteries, on reconnaîtrait qu'il n'y a pas suffisamment d'argent en circulation. Malgré les loteries, il n'y aura pas un sou de plus en circulation. Les loteries ne régleront pas les problèmes des hôpitaux et ne renfloueront pas les fonds de certaines organisations religieuses.

Instituer des loteries constitue la preuve irréfutable que notre régime économique actuel est malade. Ce n'est pas en permettant aux provinces de légaliser le vice que nous allons régler nos problèmes financiers.

Si nous légalisons le vice pour enrichir le Trésor, pourquoi n'appliquerions-nous pas le même raisonnement aussi stupide et ne légaliserions-nous pas aussi la prostitution? Pourquoi ne pas légaliser, comme on l'a fait dans certains pays, la prostitution, pour enrichir le Trésor, si l'on doit spéculer sur le vice?

Au fait, pourquoi ne pas exploiter tous les vices? De cette façon, on serait certain d'enrichir le Trésor de tout l'argent que le vice canalise présentement.

J'ai en main plusieurs déclarations de personnes autorisées, qui ont déjà émis leurs opinions sur ce que nous discutons actuellement.